



Contrat Global Essonne amont

bilan du contrat 2007 / 2012
(synthèse)

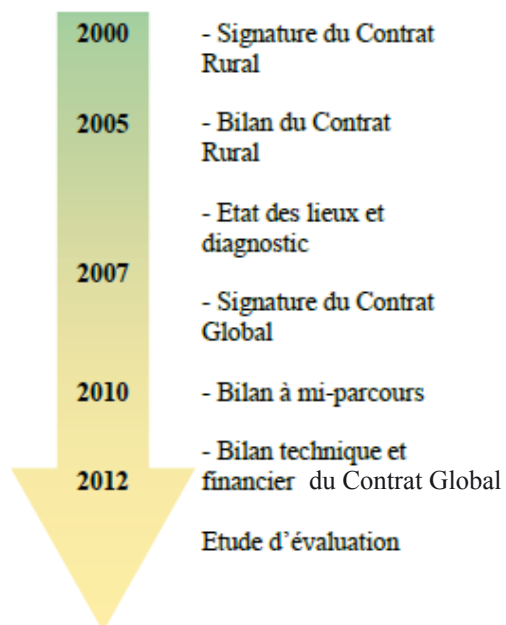


Déroulement

Le 30 octobre 2007, le Pays s'engageait aux côtés de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de la Région Centre, des élus du territoire et des professionnels agricoles, par la signature d'un Contrat Global sur les bassins versants de l'Essonne Amont.

La programmation de ce contrat a pris fin le 31 décembre 2012. Un bilan a été réalisé et une évaluation, par un cabinet extérieur, est en cours pour juger de la pertinence de la démarche et orienter la gestion future de l'eau sur le territoire.

L'engagement historique du Pays en faveur de la protection de la ressource en eau, initiée dès 2000 par un Contrat Rural, se poursuit par la préparation d'un nouveau programme, dans l'objectif de se rapprocher toujours plus du bon état des cours d'eau.



Les acteurs

Des partenaires techniques et financiers :

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie
 Le Conseil Régional du Centre
 Le Conseil Général du Loiret
 La Direction Départementale des Territoires
 La Fédération pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques du Loiret
 La Chambre d'Agriculture du Loiret

Les collectivités maitres d'ouvrages :

Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Rimarde
 Le Syndicat Mixte de l'Œuf et de l'Essonne
 La Communauté de Communes de Beauce et du Gâtinais
 La Communauté de Communes du Beauvais
 La Communauté de Communes du Malesherbois
 La Communauté de Communes du Plateau Beauceron
 La Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret
 La Communauté de Communes des Terres Puiseautines



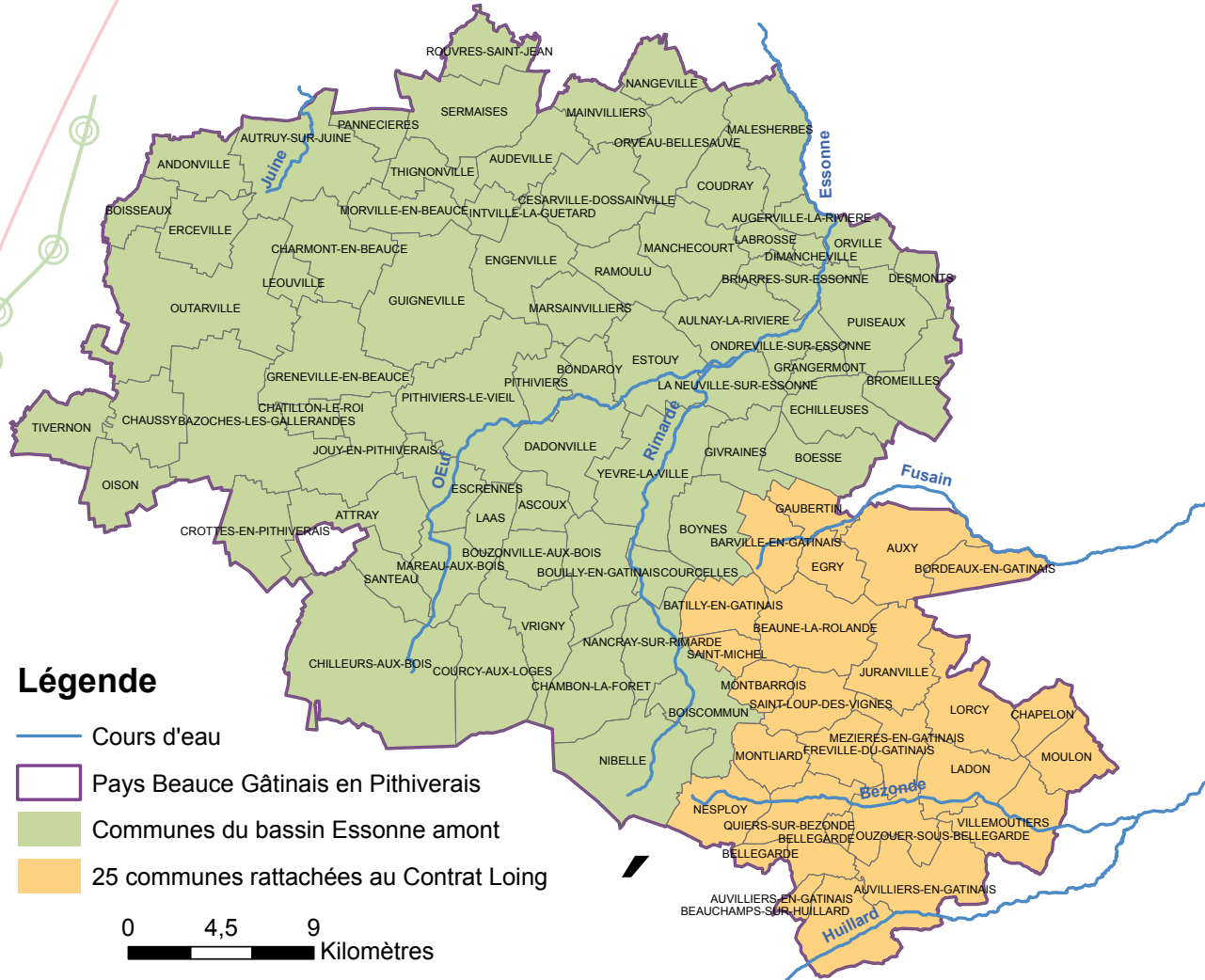
Les objectifs

- Améliorer, préserver, restaurer et gérer la qualité des habitats aquatiques et les milieux humides;
- Assurer une alimentation en eau potable pour tous les habitants du territoire;
- Améliorer et préserver la qualité physico-chimique des milieux superficiels et souterrains.

Les objectifs sont déclinés en volets d'actions et complétés par des volets animation, communication et suivi.

Le territoire du Contrat

71 communes - 52 000 habitants - 1 029 km² - Environs 300 km de cours d'eau

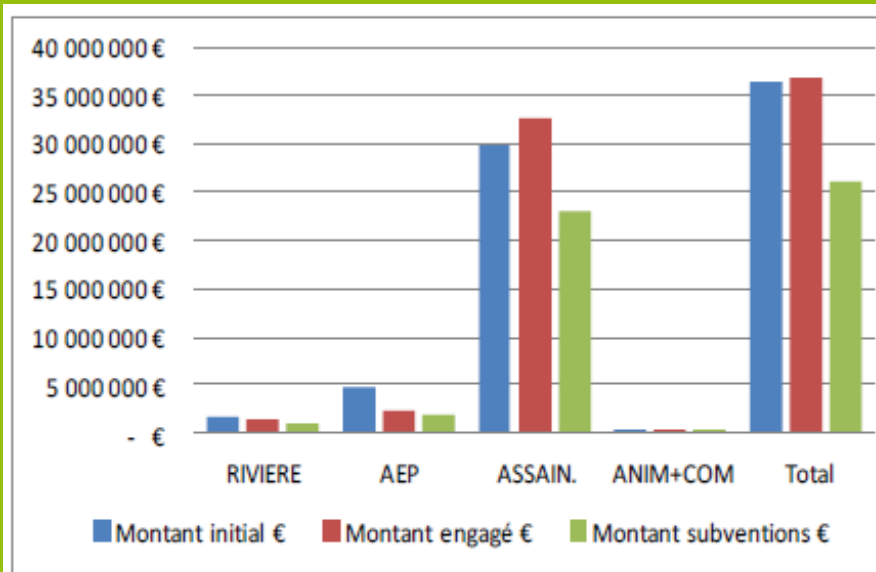


Bilan financier

Le Contrat Global Essonne amont était doté d'une enveloppe initiale de 36 529 900 €.

Au final, 36 915 307 € auront été engagés sur la période 2007-2012, **soit un taux d'engagement de 101 %**.

En tout, ce sont 25 983 336 € de subventions et avances qui ont été apportées par les financeurs dans le cadre du contrat, soit 70% du montant des travaux engagés (60% si on ne prend pas en compte les avances de l'Agence de l'Eau).



Les principales actions engagées

VOLET MILIEUX AQUATIQUES

Les opérations de restauration des milieux aquatiques ont été conduites par les Syndicats de la Rimarde et de l'Œuf-Essonne (quatre tranches de travaux). Le programme de travaux du Syndicat de l'Essonne Moyenne (Malesherbes) a été repris par le SIARCE qui a initié en 2011 une étude sur la continuité écologique de l'Essonne et réalisé des opérations d'entretien des berges.

7 ouvrages rendus franchissables, 61.7 km de berges restaurées et environ 100 km de cours d'eau entretenus par les syndicats de rivière. 3.7 ha de zones humides ont été acquis.



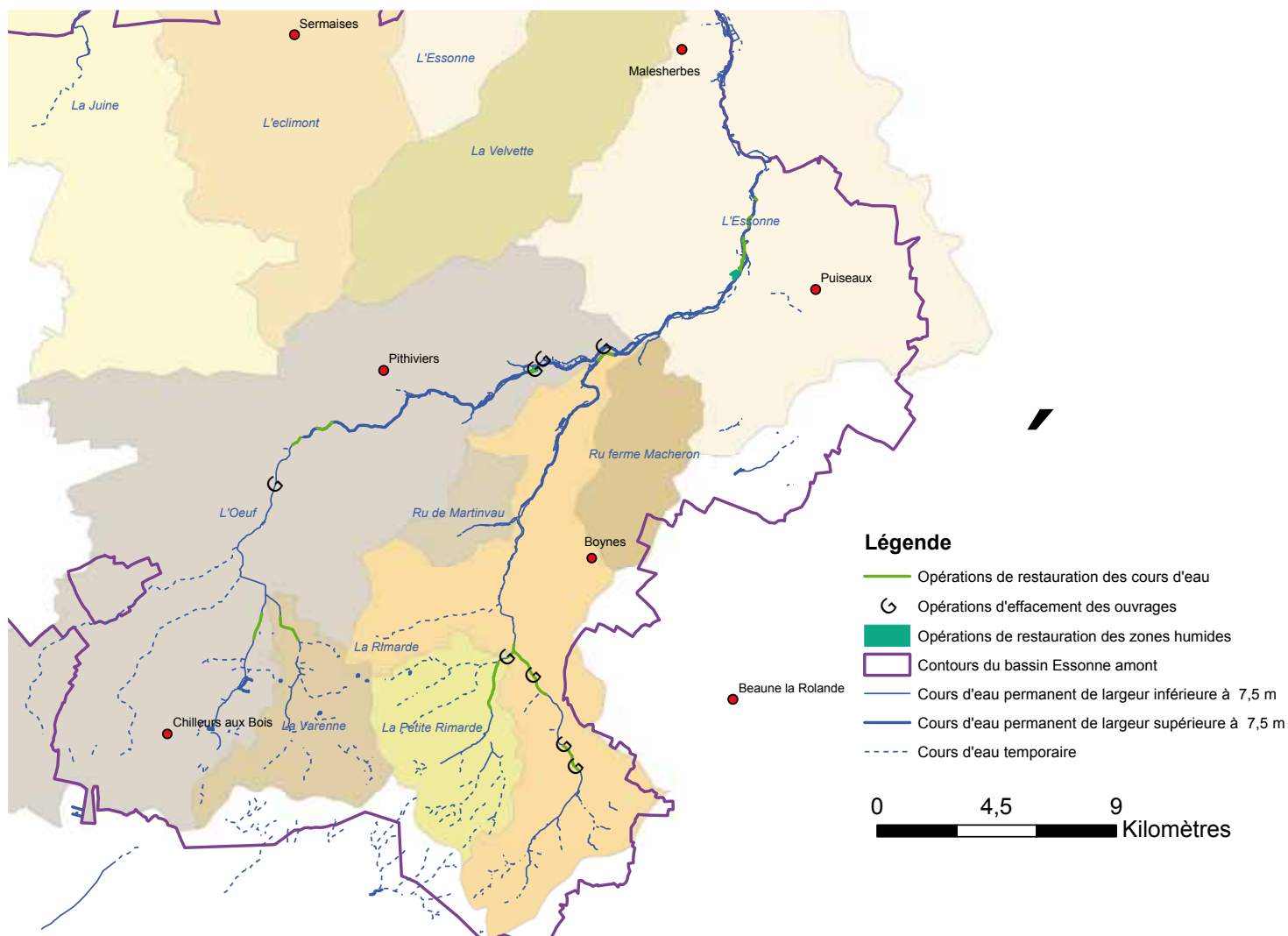
Travaux de renaturation légère sur le secteur de Chemault (Rimarde, tranche 2 – 2011)



Travaux de restauration du marais de Tinville Essonne, tranche 3 – 2012)



Travaux de renaturation lourde sur le secteur de Pithiviers le Vieil (Œuf, tranche 2 – 2011)



Les principales actions engagées

53 km de réseaux de collecte des eaux usées créés ou réhabilités, 1299 raccordements en domaine privé financés, création ou réhabilitation de 8 stations d'épuration, mise en place d'une filière de traitement des boues et réhabilitation de 201 installations d'assainissement non collectif.

VOLET ASSAINISSEMENT



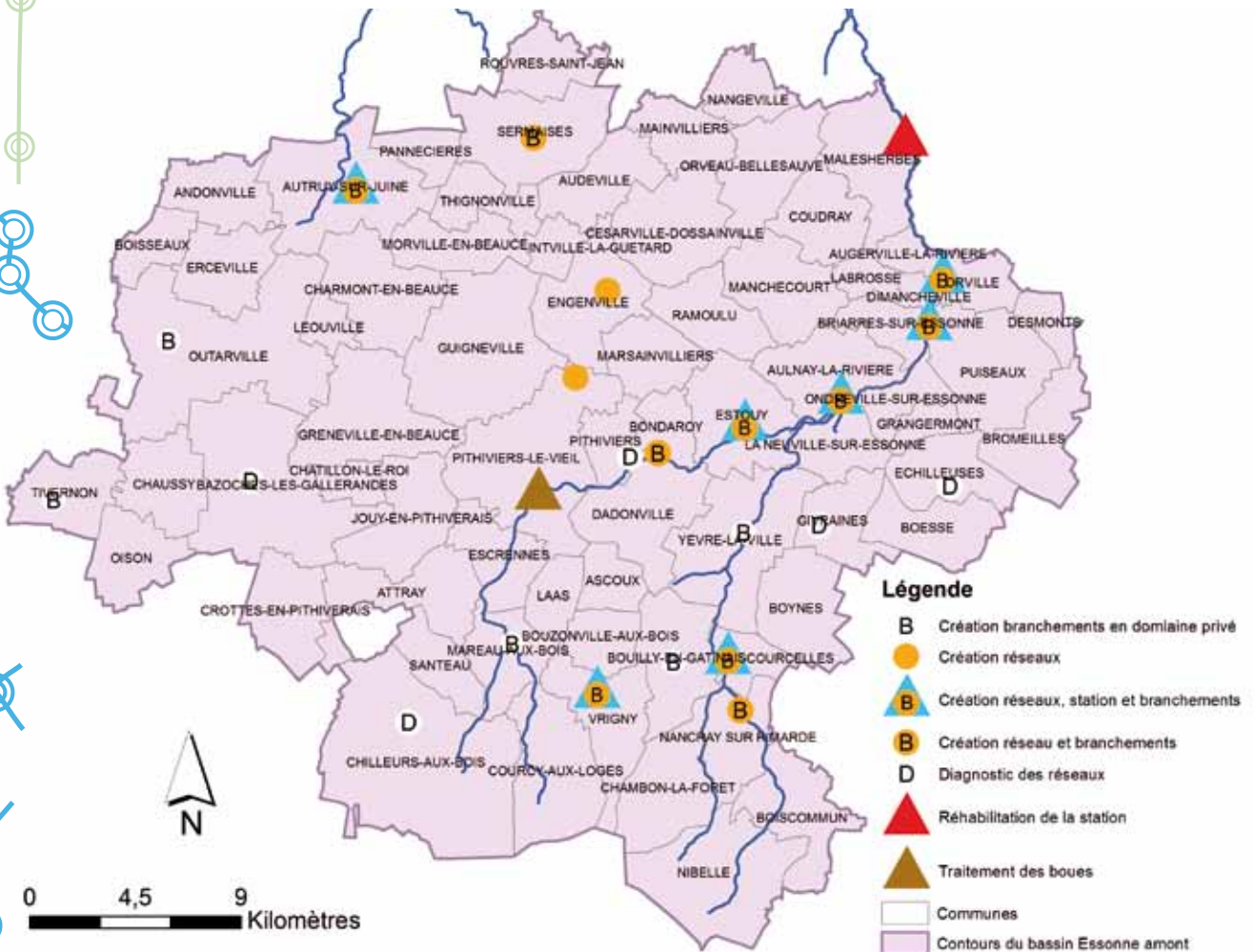
Travaux de création de la STEP d'Autruy sur uine - 1 150 EH - 2012



Travaux de création du réseau d'Aulnay la Rivière - 2011



Réception des travaux de la STEP de Courcelles - 490 EH - 2009



Les principales actions engagées

VOLET ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Accompagnement des procédures de mise en place des périmètres de protection des captages, dont 4 donnant lieu à un engagement financier. Mise en place d'un bassin d'alimentation de captage. Rebouchage de 5 anciens forages d'eau potable, création de 4 unités de traitement de l'eau. Lancement de 6 études diagnostics d'un schéma d'alimentation et d'une recherche de nouvelle ressource.

